



## ENTRETIEN DE LA MAISON ET TRAVAUX MÉNAGERS AUPRÈS DE PARTICULIERS

<b>PRESTATION auprès de particuliers (déduction plafonnée à 15 000€/an)</b>	<b>Tarifs TTC</b>	<b>Tarifs HT (TVA 10%)</b>	<b>Tarifs après déductions fiscales</b>
Prestation hebdomadaire de 2h et plus	26.50 €/h	24.09 €/H	13.25 €/H
Prestation de moins de 2h00 ou non hebdomadaire	29.15 €/h	26.50 €/H	14.57 €/H

*Dans un rayon de 20km autour de St Mathieu de Trévières dans l'Hérault ou le Gard.*

**Majoration** de 25 % des tarifs de prestation d'entretien de la maison les dimanches et jours fériés.  
Majoration de 100 % des tarifs de prestation d'entretien de la maison les 1er mai et 25 décembre.

### **Taux de TVA appliqué pour les frais annexes**

20% pour les frais dont les indemnités kilométriques.

### **Déduction fiscale**

Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses effectivement supportées, retenues dans une limite annuelle de 15 000 € (majoré de 1 500 € par personne à charge, sans excéder le total de 18 000 € après majorations). Le crédit d'impôt soit réduit vos impôts soit vous est remboursé si son montant dépasse celui de votre impôt ou si vous n'êtes pas imposable.

### **Envoi de la facture :**

La facture est envoyée par mail.

L'envoi de facture par voie postale fera l'objet d'une ligne de facturation supplémentaire de 2,50 €.

### **Mode de paiement accepté :**

Virement ou prélèvement bancaire, Chèque , CESU ou eCesu.

**Prestations du 1er JANVIER 2025 au 31 Décembre 2025**

Les tarifs sont réévalués chaque année civile. Les nouvelles conditions tarifaires annulent et remplacent les précédentes.